

Dites 38 !

38ème jour de mobilisation dans le service d'Unité de Soins Intensifs de Cardiologie de l'hôpital Henri Mondor de Créteil en grève depuis le 25 juin dernier.

Ce service de pointe, spécialisé dans la prise en charge de l'infarctus du myocarde et ses complications, l'insuffisance cardiaque sévère, le choc cardiogénique et les troubles du rythme cardiaque graves entre autre, déplore un sous-effectif chronique depuis plusieurs années. Il s'agit pourtant de la plus grande unité de ce type en France.

Les personnels en grève demandent :

- l'embauche de personnels infirmiers et aides-soignants afin d'arriver à un effectif complet de 24 infirmiers et 24 aides-soignants,
- le respect du décret n°2002-466 imposant un ratio soignants/soignés,
- de travailler avec du personnel formé à l'unité soins intensifs de cardiologie,
- en attendant une formation complémentaire des personnels susceptibles de venir travailler enUSIC ainsi que l'embauche de nouveaux personnels : la fermeture des lits ceci afin d'assurer la sécurité des patients et des personnels,
- le remplacement immédiat d'un certain nombre de moniteurs de surveillance ne fonctionnant pas correctement, ceux-ci étant à l'origine d'incidents dramatiques,
- la réhabilitation des locaux, suppression des chambres à deux lits ne permettant pas, de par leurs tailles, une prise en charge optimale des patients.

Vendredi 5 juillet, lors de la 3ème réunion de négociation de sortie de conflit, il avait été acté une augmentation des personnels présents la nuit ainsi qu'une formation spécifique « Unité de Soins Intensifs de Cardiologie (USIC) » pour les personnels de l'équipe de suppléance interne le désirant. Tout semblait aller à l'époque vers une sortie imminente du conflit.

Mardi 9 juillet, lors d'une instance extraordinaire du Comité Technique de Sécurité et des Conditions de Travail ayant pour unique sujet l'Unité de Soins Intensifs de Cardiologie, la direction est revenue sur les deux points, balayant ainsi d'un revers de main 7 heures de négociations !

Durant cette instance, la directrice des soins a accusé l'équipe paramédicale de l'USIC de ne « pas avoir des pratiques professionnelles correctes et d'avoir besoin de formations ».

C'est pour ces deux raisons que les personnels de l'USIC ne se sont pas rendus jeudi 11 juillet à la 4ème réunion de négociations de sortie de grève. Ils ont d'ailleurs écrit une déclaration signée de l'équipe d'USIC en grève à la direction expliquant leur décision.

Depuis ces différents épisodes, plus de signes de vie de la direction, plus de proposition de négociations de sortie de conflit...

La direction s'étant néanmoins engagée entre temps à respecter désormais le décret n°2002-466 imposant un ratio soignants/soignés mais n'ayant toujours pas réussi à recruter du personnel paramédical s'est vue contrainte de fermer un certain nombre de lits.

Aujourd'hui vendredi 2 août 2019, il n'y a que 12 lits ouverts sur les 20 que compte l'unité de soins intensifs de cardiologie de l'hôpital Henri Mondor. **L'équipe paramédicale est toujours en grève dans l'attente d'une amélioration de la prise en charge des patients et de ses conditions de travail.**

Créteil, vendredi 2 août 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

contacts

Eric TRICOT
Laurence DESLANDES
David JACQUELIN